

Conditions d'admission

20 places maximum.

- **Prérequis** : Etre titulaire d'une licence en psychologie délivrée par une université française, sinon admission préalable sur dossier jugé équivalent par la Commission Pédagogique (http://psychologie.unistra.fr/?page_id=307).

Important: En France, la Licence de Psychologie est obligatoire pour l'obtention du titre de psychologue à l'issue du master. La Licence doit être délivrée par une université française ou, si elle est obtenue à l'étranger, reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

➤ Procédure :

Pré-candidature à saisir sur l'application eCandidat (du 1er au 30 avril 2018).

<https://ecandidat.unistra.fr/ecandidat/#!accueilView>

Calendrier consultable sur cette même application

Composition d'un dossier type de candidature (pour tous) :

- une lettre de motivation explicitant les raisons du choix de ce master dans le cadre d'un projet professionnel précis (2 pages maximum)
- un curriculum vitae avec photo d'identité (2 pages maximum).
- les relevés de notes de L1 à L3 (les notes du 2ème semestre de L3 sont bienvenues si le candidat en dispose à la date d'envoi du dossier).
- une fiche de synthèse récapitulant les moyennes aux différents semestres de licence (S1 à S6) et les notes obtenues en TCC et neurosciences. [Voir fiche de synthèse.](#)
- Toute information supplémentaire utile permettant de se déterminer sur le degré d'implication du candidat dans la vie professionnelle (emplois temporaires, stages libres, etc.) assortie des certificats correspondants le cas échéant.
- une copie des diplômes (ou attestations provisoires)
- une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat où la décision devra lui parvenir

➤ **Les dossiers doivent impérativement parvenir par voie électronique avant le 23 mai 2018. Aucun dossier parvenu ultérieurement ne sera pris en compte.**

Adresse du secrétariat :
Faculté de Psychologie
Secrétariat du Master TCC
Madame Isabelle BILLET
Courriel : ibillet@unistra.fr
12, rue Goethe
67000 STRASBOURG
Tel : 03.68.85.18.89

L'admission en master est toujours subordonnée à la réussite en Licence de Psychologie. Les candidats extérieurs à la Faculté de Psychologie de Strasbourg devront faire parvenir le justificatif de réussite de la licence au secrétariat le plus rapidement possible.

Le résultat de la sélection sera communiqué aux candidats le 22 juin. En cas d'avis favorable, l'acceptation définitive s'entend sous réserve de la production du justificatif de réussite à la licence. Cet avis favorable devra être produit lors de l'inscription administrative qui se fera en septembre sur rendez-vous auprès de la Faculté de Psychologie.

Les candidats admis auront jusqu'au **13 juillet 2018, dernier délai**, pour confirmer leur acceptation. Passé ce délai, l'absence de réponse sera considérée comme un désistement et les suivants de liste seront contactés.